



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2010

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, Vice-Présidents ; MM. VOISIN, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mme BISAUTA, MM. BRISSON, GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mme GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, MM. LACASSAGNE, SOROSTE, DOMÈGE, CÉLAN, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. GRENADE, Vice-Président ; M. ETCHEGARAY, Mmes JARRAUD-VERGNOLLE, DURRUTY, CONTRAIRES, Conseillers Titulaires ; M. POUEYTS, Mmes CASTEL, LANNEVERE, DESTRUHAUT, MM. CAZAUX, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. GRENADE à M. BOROTRA ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE à M. CÉLAN ; Mme DURRUTY à M. GOUFFRANT ; Mme CONTRAIRES à Mme PRADIER.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 8 - RESSOURCES - PERSONNEL.
CREATION D'EMPLOIS - REPRISE EN REGIE DE LA COLLECTE DES CONTAINERS ENTERRES.

Monsieur POMMIEZ présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Compte tenu des nécessités liées à la reprise en régie de la collecte de containers enterrés, en avril 2010, et après avis favorable du Comité Technique Paritaire consulté le 17 décembre 2009 sur l'organisation de ce service, il est demandé au Conseil de créer 6 emplois à temps complet d'adjoint technique de 2^e classe.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire

Transmis au contrôle

de légalité le 15 FEV. 2010

Publié le 15 FEV. 2010



P/Le Président

Le Vice-Président Délégué,

Christian MILLET-BARBÉ

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté d'agglomération BAYONNE ANGLET BIARRITZ
Numéro de l'acte	65
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	4.1.1 - Créations de poste
Objet de l'acte	OJ 8 du conseil du 12 février 2010 délibération relative à la création d'emplois suite à la reprise en régie de la collecte des containers enterrés
Statut de la transmission	8 - Reçu par MININT
Identifiant unique de télétransmission	064-246400030-20100212-65-DE
Date de transmission de l'acte	15/02/2010
Date de réception de l'accuse de réception	15/02/2010